

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 30/08/2024 - 127249 - 2018 B 18420 - 841 226 012 - A SAVOIR EGAL

A SAVOIR EGAL

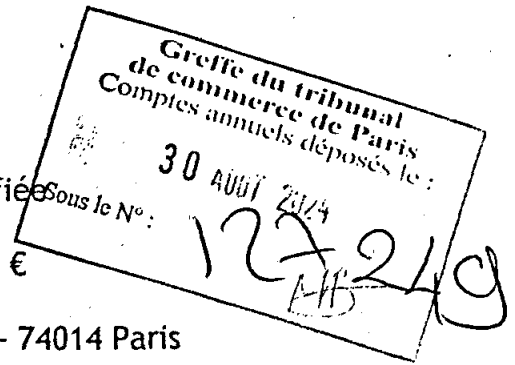
Société par actions simplifiée

Au capital social de 5000 €

Siège Social : 149 avenue du Maine - 75014 Paris

Numéro RCS : 841 226 012 R.C.S. Paris

« La société »



**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires
en date du 13 juin 2024**

Le 13/06/2024, à 15h30, les actionnaires de la société A savoir égal, société par actions simplifiée au capital de 5000 euros, dont le siège social est situé 149 avenue du Maine - 75014 Paris, immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro 841 226 012, se sont réunis au 2 bis rue de Chateaudun - 94200 Ivry-sur-Seine, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 06/06/2024.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents.

L'assemblée est présidée par Anne-Cécile Geoffroy, présidente de la société.

Elle est également désignée secrétaire de la séance.

La présidente communiqué à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant chacun 250 actions sur les 500 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

La présidente rappelle que l'assemblée générale est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Agissant en qualité des seules associées de la Société A savoir égal, détenant ensemble les 500 actions formant le capital social de la société, Anne-Cécile Geoffroy et Elodie Sarfati ;

Après avoir pris connaissance des statuts de la société et des documents suivants :

ACG ES

- comptes annuels 2023
- le bilan synthétique
- le compte de résultat synthétique

Ont soumis au vote les décisions suivantes conformément à la faculté qui leur est offerte par les dispositions de l'article 17.3 des statuts de *la société* :

Première décision :

Les Associées de *la société* approuvent les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19 euros au report à nouveau.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision :

Pouvoirs pour formalités

Les associées donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autre qu'il appartiendra.

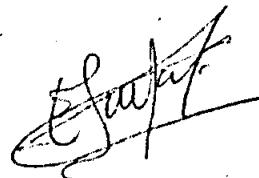
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 17.3 des statuts de *la société*, par Anne-Cécile Geoffroy et Elodie Sarfati pour servir et valoir ce que de droit.

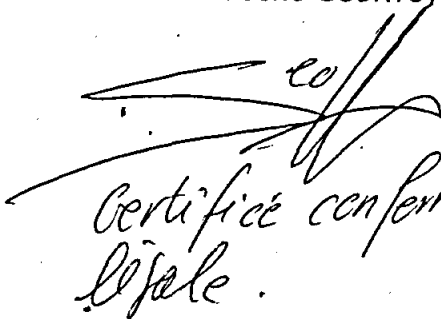
Signature



Anne-Cécile Geoffroy



Elodie Sarfati



Certifié conforme à l'originale par la représentante
légale.

A SAVOIR EGAL

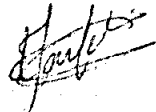
Société par actions simplifiée

Au capital social de 5000 €

Siège Social : 149 avenue du Maine - 74014 Paris

Numéro RCS : 841 226 012 R.C.S. Paris

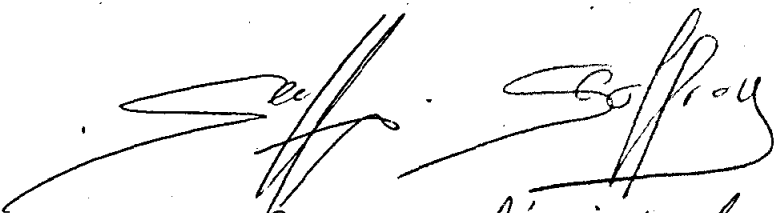
Feuille de présence

Nom de l'associée et adresse	Nombre de parts sociales	Signature
Elodie Sarfati 51 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves	250	
Anne-Cécile Geoffroy 32 rue de Metz - 77400 Lagny-sur-Marne	250	

Je certifie l'exactitude des informations inscrites sur la feuille de présence ainsi que le nombre d'associés présents à l'assemblée générale.

Fait le 13/06/2024 à Lagny-sur-Marne

Signature du Président


Certifiée conforme à l'originale par le
Représentant légal.

Nom du Président

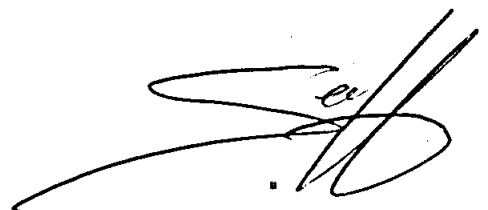
Geoffroy Anne-Cécile

COMPTES ANNUELS

A Savoir égal
149 avenue du Maine
75014 PARIS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

AD Conseils & Audit
89 bd Soult
75012 PARIS

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'S' shape followed by a vertical line and a small flourish.

SOMMAIRE

Etats financiers	3
Bilan	4
Bilan	5
Compte de résultat	6
Compte de Résultat	7
Annexe	9
Attestation de présentation	11

ETATS FINANCIERS

Bilan

BILAN

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 000		1 000	1 000
Immobilisations corporelles	513	207	305	476
Immobilisations financières				
Actif immobilisé	1 513	207	1 305	1 476
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	16 910		16 910	4 320
Autres créances	451		451	504
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	23 166		23 166	36 214
*Charges constatées d'avance				
Actif circulant	40 526		40 526	41 038
Total Actif	42 039	207	41 332	42 514

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	9 636	9 592
Résultat de l'exercice	19	43
*Provisions réglementées		
Capitaux propres	14 655	14 635
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	576	2 076
Autres dettes	26 601	25 802
<i>Dont comptes courants d'associés de l'exercice N</i>		
Produits constatés d'avance		
Dettes	27 177	27 878
Total Passif	41 832	42 513

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		105 869	102 529
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		6	
Produits d'exploitation		105 875	102 529
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		20 988	21 968
Impôts, taxes et versements assimilés		162	433
Rémunération du personnel		61 000	58 000
Charges sociales		23 599	22 203
Dotations aux amortissements		171	37
Dotations aux provisions			
Autres charges		18	0
Charges d'exploitation		105 937	102 641
RESULTAT D'EXPLOITATION		(62)	(112)
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices		(81)	(155)
BENEFICE COURANT		13	16

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses	(81)	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Abâtements sur le bénéfice		

Dédutions diverses

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS

52

Déficit de l'exercice reporté en arrière

Déficits antérieurs reportables /

Dont imputés sur le résultat :

183

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS

52

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

1. Principes généraux

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que du règlement 2018-06 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, selon les principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Règles de prudence et sincérité des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :**a) Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

b) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ATTESTATION DE PRESENTATION

Attestation d'expert-comptable

Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **A Savoir égal** pour l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent **11** pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du Bilan en Euros : 41 832

Chiffre d'affaires en Euros : 105 869

Résultat net comptable en Euros : 19

Fait à PARIS 14EME ARRONDISSEMENT

Le 24 janvier 2024

Signature de l'expert-comptable

